



GRAND PRIX DE L'ISERE

25 & 26 mars 2017 - Charmeil

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active et certificat médical de l'année en cours enregistré par la FFGolf à la date du contrôle des inscrits, droit de jeu fédéral acquitté.

FORMULE DE JEU

36 Trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

COMPORTEMENT ET ETIQUETTE

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

LIMITATION D'INDEX

Le Grand Prix est ouvert aux :

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 15,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 12,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux licences or et aux joueurs qui rentreraient dans le champ à partir de ce critère.

NOMBRE DE JOUEURS

Le nombre total des engagés sera limité à 108 joueurs (dont 24 dames minimum, dont 11 wild cards).
Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du (W)WAGR.
- Les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur.
- Les joueurs et joueuses classés à l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions.
- Les joueurs et joueuses dans l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.



SERIES - MARQUES DE DEPART

Une série Dames : Départs marques bleues.

Une série Messieurs : Départs marques blanches.

DEPARTAGE

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série, sur les trous 1 et 18, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

ENTRAINEMENT

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

DROITS D'ENGAGEMENT

	Adultes	80 €.	Abonnés Charmeil	30 €
Joueurs moins de 26 ans (nés en 1992 et après)		40 €	Ecole de golf Charmeil	20 €.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS

Le **jeudi 9 mars 2017**. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

LISTE DES INSCRITS

Le contrôle des inscrits est réalisé le **vendredi 10 mars 2017**. La liste des inscrits et la liste d'attente sont disponibles à partir de **mercredi 17 mars 2017 à 14h00**.

INSCRIPTIONS

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement et adressé à :

Golf Hôtel de Grenoble-Charmeil - 38210 Saint-Quentin sur Isère

Tél : 04 76 93 35 65

Fax : 04 76 93 62 04

Courriel : daphnee.sarret@golfhotelcharmeil.com

TIRAGE DES DEPARTS

Lors du 1er tour, le tirage se fait dans l'ordre croissant des index, les meilleurs index partant au milieu du champ des joueurs.

Lors du 2ème tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du premier tour.

PRIX ET REMISE DES PRIX

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix le dimanche, suivi d'un cocktail.